

Vous travaillez dans le remorquage ? Votre salaire va augmenter !

- ✓ Indexation + 0,79% sur les salaires barémiques à partir du 1^{er} novembre 2022.

SALAIRES BAREMIQUES

- Entreprises de remorquage, poussage ou halage de bateaux de mer dans les eaux intérieures

Avance brut dans le système de travail, 1 semaine de prestation et 2 semaines de repos		
	Salaire mensuel	Salaire horaire
Capitaine	4.002,15	28,8270
Timonier	3.445,18	24,8152
Mécanicien	3.810,92	27,4496
Assistant mécanicien	3.309,37	23,8370
1er matelot	3.214,09	23,1507
2ème matelot A	3.094,73	22,2910
Stagiaire	1.755,94	12,6478

Budget de la nutrition : 17,86 €

Votre Liberté
Votre Voix

